

# **Compte rendu du Conseil d'Administration de l'APLIUT**

## **du 15 octobre 2005 à l'IUT de Paris 5**

**Présents :** J. Atlan, C. Bryars, J.-J. Corre, M. Devichi, A.-M. Dugreez, S. Evrard, M. Fillion, D. Frost, M. Hardy, F. Karcher, M. Leroy, J. Martin, M.-A. Mattioli, P. Oudart, P. Pégurier, A. Penso, G. Pons, J.-M. Pouchain, A. Provo, C.-A. Schneider, J.-C. Szombati, J.-M. Tholliez, M. Verdier

**Procuration :** A. Garrivier

**Excusés :** N. Eboueya, C. Henrot, I. Hié, M. Rigaut, G. Sosin

**Absentes :** S. Garcia-Rennes, A.-M. Quelled

Le Conseil d'administration s'ouvre avec la présentation officielle de Mireille Hardy comme nouvelle présidente de l'APLIUT. Gilles Pons, président sortant, est reconduit dans ses fonctions de président d'honneur. Suit l'approbation votée à l'unanimité du compte rendu du CA de juin dernier.

### **1- Le rapport d'activité de la présidente**

- M. Hardy a effectué les démarches de déclaration du nouveau CA à la préfecture des Hauts de Seine ;
- elle a annoncé le changement de présidence de l'association au CIEP, à M. Pierrot, président de l'ADIUT, et aux associations amies ;
- elle a adressé des lettres de remerciement à toutes les personnes et institutions ayant apporté leur soutien à l'organisation du dernier congrès à Toulon, ainsi qu'à M. Chignoli, directeur de l'IUT de Nice qui accepte d'accueillir le prochain congrès ;
- elle a contacté M. Rossetto, président de la commission « Pédagogie » de l'ADIUT ; ce dernier souhaite organiser des ateliers de formation/information des enseignants de langues en IUT sur le Cadre européen commun de Référence ; il est souhaitable, selon lui, que l'APLIUT participe à ces ateliers et puisse faire parvenir aux assemblées de chefs de département ses préconisations sur les moyens à mettre en œuvre pour la certification en langue, qui va devenir obligatoire en France pour l'obtention de tout diplôme. L'idée d'inviter M. Rossetto au congrès de Nice est alors approuvée par tous.
- M. Hardy conclut son intervention par un appel à l'action : l'importance des langues est affirmée haut et fort, officiellement. Mais, sur le terrain, la politique va souvent à l'encontre de la volonté affichée, d'où la nécessité de se battre pour développer la place des langues, dans nos départements, dans nos IUT, dans nos universités, au sein de toutes les instances.

### **2- Le rapport financier, par Francis Karcher (voir annexe 1)**

Globalement, l'APLIUT fait un bénéfice cette année. Ce n'est pas grâce au nombre d'adhérents, en baisse depuis maintenant plusieurs années, mais toujours grâce au congrès.

Lors du CA de mars dernier, nous avons souligné l'importance d'avoir un commissaire aux comptes ; à la demande du trésorier, plusieurs personnes se sont engagées à relire les comptes : Pierre Wattiez et deux collègues de F. Karcher à Metz.

### **3- Le rapport financier du congrès, par Jeannette Martin (voir annexe 2)**

Le bilan provisoire du congrès est positif. J. Martin est satisfaite de l'organisation des repas lors du congrès de Toulon (tous les tickets repas portaient le nom des participants et deux étudiants stagiaires s'occupaient de les rassembler), ce qui lui a grandement facilité la tâche. Elle souligne aussi sa fermeté en matière de demande de remboursement : elle opère au cas par cas, et avec des preuves tangibles d'impossibilité de participer au congrès. Le CA la félicite et la remercie pour son travail.

J.-J. Corre demande si nous ne devrions pas rétrocéder une partie de la subvention de 1000 euros accordée par la FSDIE pour l'organisation du congrès, mais aussi pour l'inscription des étudiants de

lettres. Or, aucun étudiant ne s'est inscrit, bien que l'information ait été largement diffusée. Le CA se prononce par un vote : la décision est prise, à la majorité, d'attendre de se voir demander des comptes à ce sujet avant d'intervenir, et si c'est le cas, de rétrocéder la moitié de la somme obtenue, soit 500 euros.

#### **4- Le rapport des *Cahiers de l'APLIUT*, par Mireille Hardy**

Le prochain volume des *Cahiers* (vol. XXIV, n°3) paraîtra très certainement dans la deuxième quinzaine de novembre, avec 25 fiches pédagogiques représentant bon nombre de formations et plusieurs langues, et M. Hardy tient à souligner que ces fiches sont applicables pour la plupart à toutes les langues et quasiment toutes les spécialités. Au nom de l'équipe des *Cahiers*, elle remercie très sincèrement tous ceux qui ont pris un peu de temps pour partager leur expérience avec les lecteurs des *Cahiers*. Elle propose d'augmenter le tirage de ce numéro, ce qui est voté à l'unanimité : le CA donne son accord pour 400 exemplaires (au lieu de 300 habituellement).

Les deux *Cahiers* suivants (« Cinéma/théâtre et langue de spécialité », et celui consacré aux actes du congrès de Toulon) sont en cours de préparation. Un appel à communication a été lancé pour les deux numéros suivants dont le thème sera : « La place de l'écrit dans l'apprentissage des langues de spécialité : les nouvelles formes d'écriture/ La lecture sous toutes ses formes ».

Une modulation du prix du numéro des Cahiers en fonction du nombre de pages est alors proposée : le CA rejette l'idée aux motifs que la déclaration officielle des Cahiers fait apparaître un prix unique et serait donc à modifier, et que cela compliquerait les opérations de comptabilité. Le prix de 12 euros par numéro est donc maintenu.

#### **5- Le site Web, par Claire Bryars ([www.apliut.com](http://www.apliut.com))**

La transformation du site Web, entreprise par C. Bryars, est terminée. Le CA au grand complet remercie chaleureusement la web-maîtresse pour l'accomplissement de cette tâche lourde. Le logiciel utilisé est Dreamweaver, qui permet de modifier le contenu du site beaucoup plus facilement qu'en HTML. Le site est sobre et simple mais aussi, et c'est l'essentiel, très complet. Si les membres du CA constatent des erreurs ou des modifications à apporter, ils sont priés de les faire savoir à C. Bryars.

La possibilité d'utiliser la plateforme de l'IUT 2 de Grenoble est évoquée. Les avantages de cette plateforme seraient tout d'abord d'avoir un technicien à portée de main, prêt à apporter des modifications dès que nous le souhaitons, ensuite de pouvoir faire des mises à jour à partir de n'importe quel ordinateur, sous réserve bien entendu d'obtention des droits d'accès au site. Trois problèmes majeurs, cependant : le coût – encore inconnu mais bien plus cher que le prix actuel de l'hébergement sur Online (C. Bryars va essayer de négocier un prix plus raisonnable pour le prochain CA), la visibilité moindre que <apliut.com>, et la pérennité de ce site s'il est hébergé sur une plateforme d'IUT.

#### **6- Le bilan du congrès de Toulon, par Jean-Jacques Corre et Anne-Marie Dugreez**

J.-J. Corre rappelle toutes les subventions que nous avons reçues pour le congrès (cf. bilan financier de F. Karcher) et A.-M. Dugreez tient à souligner la lourdeur de l'organisation d'un congrès et la difficulté du management des étudiants stagiaires. M. Hardy et G. Pons remercient vivement les organisateurs de Toulon pour la qualité et la quantité du travail fourni par tous à Toulon.

#### **7- La préparation du congrès 2006 à Nice, par Patricia Pegurier**

P. Pegurier présente l'équipe organisatrice du congrès de Nice : 5 personnes, dont trois profs d'anglais, une prof d'espagnol, une personne chargée de la communication. Des groupes d'étudiants en projet tutoré devraient aussi permettre une bonne organisation logistique du congrès. Une rencontre a eu lieu début juillet entre l'équipe organisatrice de Toulon et celle de Nice.

Début septembre, le directeur de l'IUT de Nice a été contacté et il a confirmé la participation financière de l'IUT pour la logistique bureautique et le repas du vendredi midi (buffet).

Pour les repas simples, le CROUS est contacté pour le jeudi midi ; le repas du samedi midi sera laissé libre et une liste de restaurants sera fournie aux congressistes (divers contacts ont été établis). Pour le

repas de gala, une proposition ferme a été faite à l'équipe de Nice : un restaurant en bordure de mer, en face de la vieille ville, propose un repas à 45 euros. Le CA vote favorablement pour ce restaurant.

Pour l'hébergement, des prospections ont été effectuées mais la plupart des hôtels demande des arrhes pour réserver des chambres. Le CA propose que l'APLIUT se porte caution plutôt qu'elle ne verse des arrhes.

Cécile Chagnon s'est mise en relation avec la chambre de commerce italienne afin d'organiser une journée à connotation italienne (le jeudi) avec des stands dans le hall.

P. Pegurier et C. Chagnon sont en train de constituer les dossiers de demande de subventions auprès de divers organismes : Conseil général, Conseil régional, Ville de Nice, Canca (commune)...

#### 8- **La communication**, par Marie-Annick Mattioli

Un questionnaire de satisfaction a été envoyé aux divers éditeurs qui ont exposé au dernier congrès. Sur les 15 éditeurs contactés, 10 ont renvoyé le questionnaire. Les points positifs évoqués sont la possibilité de faire apparaître leur logo sur le site de l'APLIUT ou le site du congrès, et la mise en place d'ateliers éditeurs. Au nombre des points à améliorer, on compte : 1- l'emplacement ; les éditeurs désireraient se trouver sur un lieu de passage obligé ; 2- le créneau horaire libéré pour les ateliers : en début de journée ou en début d'après-midi, car ensuite on observe une baisse de la participation ; 3- le nombre de personnes renseignées : quelques éditeurs ont suggéré d'annoncer l'exposition éditeurs en amphi, à plusieurs reprises, ou encore d'étendre la période d'exposition à deux jours. Certains d'entre eux ont en effet jugé insuffisant le nombre de personnes ayant visité leur stand.

Antoine Provo évoque l'idée d'envoyer un plan des stands à réserver, ce qui a le double avantage de permettre aux éditeurs de visualiser leur emplacement avant leur arrivée et de les encourager à s'inscrire le plus rapidement possible pour avoir les meilleurs places. Cette idée est votée à l'unanimité par le CA.

Au congrès de Nice, tous les organismes de certification en langues vont pouvoir participer à une table ronde et faire des ateliers ; de plus, les organisateurs disent vouloir installer l'exposition des éditeurs dans le hall de l'IUT. Le problème du nombre de personnes contactées devrait donc être résolu.

#### 9- **Intervention sur les langues en IUT et le LMD**, par Jean-Michel Tholliez (voir annexe 3)

J.-M. Tholliez évoque les modalités d'inscription des programmes de DUT et de licences professionnelles dans le dispositif LMD. La diminution sensible du nombre d'heures de langues dans les nouveaux programmes est préoccupante. Ainsi apparaissent, ici ou là, des titulaires en sureffectif... La situation devrait encore s'accroître l'année prochaine avec la mise en place de la deuxième année des nouveaux programmes.

10- **Questions diverses** : le CA a voté l'achat d'un ordinateur portable pour la trésorière-adjointe.

Compte-rendu rédigé par M.-A. Mattioli